

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : COATGLAS N. JADEAU D. RIMBAUD C.

### BATIMENTS

#### *Beffroi de l'église*

Par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine et après la signature d'une convention, une souscription sera lancée pour les travaux de restauration du beffroi de l'église (imprimés disponible en mairie, à l'église, à la bibliothèque, ...). La Fondation du Patrimoine participera à hauteur du montant des dons versés. Le début des travaux est fixé au 1<sup>er</sup> février. Après la descente des cloches, ces dernières seront exposées les 3 et 4 février dans le fond de l'église, ainsi que des panneaux d'informations fournis par l'entreprise BODET.

#### *Foyer des jeunes*

Les travaux d'électricité ont été réalisées, et le convecteur changé. La porte donnant côté salle des fêtes, sera installée fin février.

#### *Chapelle de Pitié*

Suite à l'orage du 1<sup>er</sup> janvier, des devis sont sollicités pour des travaux de couverture, d'électricité, de maçonnerie et éventuellement de charpente. L'installation d'un échafaudage sera sans doute nécessaire.

#### *Salle multisports*

L'utilisation de la salle multisports amène quelques remarques (portes non verrouillées, occupation hors créneaux prévus, ...). Une réunion entre les commissions bâtiments / équipements sportifs et les associations utilisatrices sera programmée pour rappeler les règles d'utilisation, voire les modifier.

### ACQUISITIONS DE TERRAINS – RESTAURANT SCOLAIRE

Considérant le projet de construction du restaurant scolaire (Passage des Jardins), le conseil donne son accord pour l'acquisition de parcelles non-bâties au prix de 22€/m<sup>2</sup> auprès des Consorts DEVY, de M. Robert COULONNIER, de M. Jacky GOURAUD, de M. Christian SENECHAU. Le conseil donne son accord pour l'acquisition pour l'ensemble des parcelles bâties et non-bâties appartenant à M. Thierry COLLANGE pour un montant de 37000€.

L'estimation de la construction du restaurant scolaire s'élevant à 370000€ HT, une subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 sera sollicitée à hauteur de 129500 euros.

### AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Le conseil donne son accord pour la modification statutaire relative aux compétences sportives et événementielles. Monsieur le maire fait part de la réflexion menée par l'AdC pour le projet de réalisation d'une station d'épuration commune à LA PLAINE et SOMLOIRE. Enfin, l'AdC a inscrit la réhabilitation de la déchetterie LA PLAINE – SOMLOIRE.

### INVESTISSEMENTS 2018

Le conseil liste les investissements à mener en 2018 : viabilisation du lotissement les Pierres Plates, acquisitions de terrains Passage des Jardins (cf ci-dessus), projet de train de bicross, jeux pour enfants, remplacement candélabres Parc Saint Protais, mobiliers pour jardins partagés,.....).

### TAILLAGE DES ARBRES

Des devis seront demandés à l'entreprise VERT PAYSAGES, pour la taille des arbres rue du Commerce, parking et espace Pierre Mérand, et divers massifs. Par ailleurs, deux chênes à proximité de la mare rue de la Gagnerie sont à couper.

## PRESENCE BOC'AGE

Madame Sylvie BARBAULT fait part d'une rencontre entre l'association Familles Rurales et Présence Boc'Age, relative à la mise en place aux jardins partagés. Cela pourrait être l'occasion de tisser des liens entre les aînés et les enfants fréquentant le péricentre organisés Familles Rurales.

## FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes projette de programmer un camp cet été. En compensation d'une subvention communale, les adhérents du foyer pourraient rendre quelques services à la commune, comme le nettoyage de panneaux ou des grilles de la Chapelle de Pitié.

## DIVERS

### *Demande de location salle des fêtes*

Le conseil accepte de louer la salle des fêtes au tarif réunion, à l'association « Vents du Lys » pour une réunion publique d'informations relatives au financement participatif d'un parc éolien.

### *Défibrillateur*

La Société Urgence Secours Equipement a installé le nouveau défibrillateur.

### *Recensement de la population*

Le recensement a débuté le 18 janvier et se terminera le 17 février prochain. Mesdames Monique PAPAIN et Angèle CHAUVEAU, nommées en qualité d'agents recenseurs, contactent chaque foyer pour les opérations de recensement.

### *Tailles des arbres dans la rue du Commerce*

Un devis est demandé à l'entreprise Vert paysage et sera étudié au budget 2018.

### *Vœux du Maire*

Monsieur le maire remercie les conseillers pour leur participation lors de la cérémonie des voeux

*Prochaines réunions : le 22 février – 22 mars 2018*